

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHER

Séance du 11 juin 2021

Membres en exercice : 14 Date de la convocation: 07/06/2021

Présents : 9 *L'an deux mille vingt-et-un et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric THOMAS*

Votants: 10 **Présents :** Frédéric THOMAS, Jonathan FONTAINE, Gilles ZINUTTI, Christelle LALLEMAND, Aude CHAPPUY, Frédéric FURST, Denis MICHEL, Dominique LAHAYE, Vittore PETTOVEL

Pour: 10 **Représentés:** Sabrina GRIDEL par Frédéric THOMAS

Contre: 0 **Excusés:** Dominique GEORGE

Abstentions: 0 **Absents:** Emilie TORNIER, Nadège GUYOT, Laetitia SCHAEFFER

Secrétaire de séance: Jonathan FONTAINE

Objet : Désignation du secrétaire de séance - 2021_055

Le quorum étant atteint, les élus sont invités à élire en leur sein la personne qui sera désignée comme étant le ou la secrétaire de cette séance.

La candidature de Jonathan FONTAINE ayant recueilli l'unanimité des votes, il assurera le rôle de secrétaire de cette réunion du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré ce jour,

Pour copie conforme

Frédéric THOMAS, Maire.



COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHER
Séance du 11 juin 2021

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 07/06/2021

Présents : 9

L'an deux mille vingt-et-un et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric THOMAS

Votants: 10

Présents : Frédéric THOMAS, Jonathan FONTAINE, Gilles ZINUTTI, Christelle LALLEMAND, Aude CHAPPUY, Frédéric FURST, Denis MICHEL, Dominique LAHAYE, Vittore PETTOVEL

Pour: 10

Représentés: Sabrina GRIDEL par Frédéric THOMAS

Contre: 0

Excusés: Dominique GEORGE

Abstentions: 0

Absents: Emilie TORNIER, Nadège GUYOT, Laetitia SCHAEFFER

Secrétaire de séance: Jonathan FONTAINE

Objet : Taxe affouages - 2021_056

Le conseil a pris deux délibérations fixant à 11€ TTC le m3 d'affouages et il semblerait que leur rédaction prête à confusion.

Il s'agit des délibérations n°67 de 2020 (Coupes de l'exercice 2021) et de la délibération n°72 de 2020 (Tarifs communaux).

Afin de lever toute ambiguïté, le Conseil précise qu'il s'agit d'une TAXE D'AFFOUAGES pour lesquelles il n'y a pas lieu d'appliquer de la TVA et que le prix à appliquer est de 11 euros par m3.

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme
Frédéric THOMAS, Maire.



COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHER
Séance du 11 juin 2021

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 07/06/2021

Présents : 9

L'an deux mille vingt-et-un et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric THOMAS

Votants: 10

Présents : Frédéric THOMAS, Jonathan FONTAINE, Gilles ZINUTTI, Christelle LALLEMAND, Aude CHAPPUY, Frédéric FURST, Denis MICHEL, Dominique LAHAYE, Vittore PETTOVEL

Pour: 10

Représentés: Sabrina GRIDEL par Frédéric THOMAS

Contre: 0

Excusés: Dominique GEORGE

Abstentions: 0

Absents: Emilie TORNIER, Nadège GUYOT, Laetitia SCHAEFFER

Secrétaire de séance: Jonathan FONTAINE

Objet : Subvention voyages scolaires - 2021_057

Le Conseil dénonce la délibération n°23/2018 prise pour l'attribution de 20€ par an et par enfant Thiavillois à la coopérative organisatrice de voyage scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de l'attribution de subventions pour les voyages scolaires dans les conditions suivantes:

- élèves de maternelle à élémentaires ayant effectivement participé à un voyage et domiciliés à Thiaville,
- montant de 30€/année scolaire/enfant lors d'un voyage d'une journée,
- montant de 10€ /année scolaire/enfant lors d'un voyage d'une demi journée.
- subvention versée à la coopérative scolaire de l'école organisatrice,
- décision valable pour les années à venir sauf dénonciation de l'attribution

Ainsi fait et délibéré ce jour,

Pour copie conforme

Frédéric THOMAS, Maire.

